

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Corral Petroleum Holdings AB représentée par son Directeur Général, M. Richard Ohman, a déclaré le 14 juillet 2005, avoir effectué, le 7 juillet 2005, un apport de 8.004.679 actions Samir au profit de sa filiale Corral Morocco Holdings AB, au cours unitaire de 473,81 dh, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 66,66%, 50%, 33,33%, 20%, 10% et 5% du capital de ladite société.

Il est à noter que la société Corral Morocco Holdings AB est détenue à hauteur de 100% par Corral Petroleum Holdings AB.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières